Fédération
des acteurs de
la solidarité
PAYS DE LA LOIRE

CATALOGUE DES FORMATIONS

2023

NOUVELLES FORMATIONS DISPONIBLES

ACCUEILLIR ET ACCOMPAGNER
CONNAÎTRE ET COMPRENDRE
STRATÉGIE ET QUALITÉ

ORGANISME DE FORMATION CERTIFIÉ

Qualiopi
processus certifié
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE
Certification qualité délivrée au titre
de la catégorie Actions de formation

ÉDITO

Voici le millésime 2023 de l'offre de formations proposée par la FAS Pays de la Loire en lien étroit avec nos collègues bretons.

Les métiers de l'humain étant toujours au cœur de nos préoccupations pour construire une société plus solidaire et inclusive, les équipes fédérales ligériennes et bretonnes ont travaillé avec vous et leurs partenaires pour élaborer cette programmation 2023. Nous espérons qu'elle répondra à vos besoins et permettra de contribuer à la valorisation des métiers du social que nous défendons.

Vous découvrirez quelques nouveautés notamment sur des formations spécifiques au secteur de l'Insertion par l'Activité Economique qui auront lieu aussi bien en Bretagne qu'en Pays de la Loire. Nous innovons également avec une offre sur le management au service de la dynamique d'équipe dans l'intervention sociale.

Nous renouvelons par ailleurs nos approches et contenus sur certaines thématiques incontournables (souffrances psychiques, gestion des conflits et médiation).

Ces progressions s'inscrivent dans le cadre de notre démarche qualité et notre volonté de toujours répondre au plus près à vos préoccupations et enjeux sur l'évolution des pratiques d'accompagnement des publics en situation de grande vulnérabilité.

Au-delà de l'offre programmée en inter établissement, l'ensemble des contenus peut être adapté à vos propres réalités organisationnelles et territoriales et se décliner au sein de vos établissements.

N'hésitez donc pas à nous solliciter pour tout projet de formation à l'échelle locale, départementale et même régionale !

Solidairement,
Jean-Claude LAURENT, Président

En partenariat avec :

Fédération des acteurs de la solidarité PAYS DE LA LOIRE

Fédération des acteurs de la solidarité BRETAGNE

CALENDRIER DES FORMATIONS 3

LA FÉDÉRATION DES ACTEURS DE LA SOLIDARITÉ EN PAYS DE LA LOIRE 4

UN ORGANISME DE FORMATION CERTIFIÉ QUALIOPI 4

UNE ÉQUIPE MOBILISÉE ET DES FORMATS ADAPTÉS POUR VOUS 5

NOS FORMATIONS

- ACCUEILLIR ET ACCOMPAGNER 8
- CONNAÎTRE ET COMPRENDRE 24
- STRATÉGIE ET QUALITÉ 30

FONCTIONNEMENT DE L'ORGANISME DE FORMATION 32

PLAN D'ACCÈS 36

CALENDRIER 2023

	FORMATIONS PROGRAMMÉES		1ER SEMESTRE	2ND SEMESTRE
	Approfondissement ADVP en accompagnement individuel	35h		12, 13, 14, 15 sept. et 14 novembre
	L'accès aux prestations sociales des personnes étrangères	14h		28 et 29 septembre
	S'initier à la médiation active	14h		9 et 10 novembre
	Accompagner les Bénéficiaires d'une Protection Internationale (BPI) dans l'accès et l'exercice de leurs droits	21h		20, 21 et 22 novembre
	De l'hébergement au logement : faire évoluer les pratiques d'accompagnement	21h		23, 24 novembre et 19 décembre
	Rendre sa communication écrite plus accessible à tous les publics	14h		27 et 28 novembre
	Droits des personnes acueillies et accompagnées : mieux comprendre les enjeux du consentement	14h		7 et 8 décembre
	Secteur Hébergement-Logement : les clés de l'accompagnement des personnes en souffrance psychique			Dates à venir
	Encadrer des salariés en situation de production vers l'emploi durable	28h	24, 25, 26 janvier et 8 mars	
			28 février, 1er et 2 mars et 13 avril	
			6, 7, 8 juin et 6 juillet	
	Les fondamentaux du droit des étrangers	21h	20, 21 et 22 mars	
	Les clés pour une approche sécure et accueillante des personnes en souffrance psychique - session à destination des professionnels de l'IAE	21h	11, 12 et 23 mai	
			26, 27 juin et J3 à définir	
	Accueil, hébergement, insertion par le logement - spécifique professionnels des fonctions supports	7h		7 novembre
	L'insertion par l'activité économique	7h		17 octobre
	Le management au service de la dynamique d'équipe dans le travail social	14h	10, 24 mars et 7 avril	

Accueillir et accompagner Connaître et comprendre Stratégie et qualité

* Durée d'intervention personnalisée

FORMATIONS À PROGRAMMER SELON VOS DEMANDES

	Accompagner les personnes à l'usage du numérique	21h	Dates à définir ensemble
	Prévenir et accompagner les situations d'agressivité et de violence	21h	
	Le développement du pouvoir d'agir des personnes	28h	
	Mieux prendre en compte les problématiques de santé mentale	21h	
	Le secteur de la demande d'asile	7h	
	Les dispositifs d'accès à la santé	7h	
	Projet de mutualisation / coopération : quelle méthodologie ?	*	
	Mettre en oeuvre une démarche d'évaluation de son action	*	
	Se préparer à la négociation des nouveaux contrats pluriannuels d'objectifs et de moyens	14h	
	Participation des personnes accompagnées : de la théorie à la mise en oeuvre	*	
	Elaborer ou réactualiser son projet de structure	*	

LA FAS
EN PAYS DE LA LOIRE

La Fédération des acteurs de la solidarité est un réseau d'associations de solidarité et d'organismes qui accueillent et accompagnent les plus démunis.

La Fédération a pour objet la prévention des situations de pauvreté et l'inclusion de toutes et tous à notre société. Elle promeut l'accompagnement social global et favorise les échanges entre les acteurs de l'Economie Sociale et Solidaire.

La Fédération est composée d'un siège national et de 13 associations régionales. Elle regroupe 870 adhérents comprenant quelques 1800 établissements.

CHAQUE ANNÉE...

70

associations et organismes adhérents
accompagnent ...

80 000

personnes en situation de pauvreté et de précarité en Pays de la Loire

Pour répondre aux enjeux de professionnalisation de ses adhérents, la Fédération a mis en place puis développé un Organisme de Formation ouvert à tous.

258 apprenants

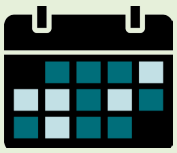

64 jours de formation

448 heures de formation

AUTRES CHIFFRES CLÉS

Chiffres sur l'année 2022

→ **96% d'assiduité aux formations dispensées**
→ **82% de satisfaction pour l'ensemble des formations**
→ Le taux de satisfaction des apprenants est de 88% pour l'ensemble des formations menées en 2022

UN ORGANISME DE FORMATION DÉSORMAIS CERTIFIÉ QUALIOPI

Qualiopi processus certifié
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE
Certification qualité délivrée au titre de la catégorie Actions de formation

En 2021, avec l'appui d'une consultante extérieure, l'organisme de formation de la FAS Pays de la Loire s'est assuré d'atteindre le niveau exigé par le cahier des charges de la certification Qualiopi.

Cette démarche qualité a pour objectif de poursuivre l'offre de professionnalisation du secteur de la lutte contre les précarités, en proposant des sessions à destination des travailleurs sociaux et éligibles aux prises en charge des opérateurs de compétences (OPCO) ou adaptées aux administrateurs et bénévoles des structures.

L'audit final de cette démarche a abouti à une **conformité totale**, attestant de la **qualité des prestations** dispensées par l'organisme de formation FAS Pays de la Loire.

UNE ÉQUIPE MOBILISÉE ET DES FORMATS ADAPTÉS POUR VOUS !

Une équipe de salariés aux compétences élargies

Les salariés de la Fédération sont formés à la méthodologie et au développement de projet, à l'évaluation des politiques publiques ainsi qu'aux méthodes d'animation participatives. Ils bénéficient d'une connaissance fine des enjeux territoriaux ainsi que des évolutions et actualités des différents champs d'intervention de la Fédération.

Des formateurs spécialisés

La Fédération s'appuie sur un réseau de formateurs et de consultants spécialisés qui interviennent régulièrement et dans toute la France en fonction des besoins des structures (formateurs formés à la communication non violente, à l'ADVP...).

Un réseau de professionnels experts

Les adhérents de la Fédération des Acteurs de la Solidarité des Pays de la Loire ont développé une expertise de leurs pratiques et de leur secteur d'intervention qu'ils mettent volontiers à disposition dans le cadre de formations, d'accompagnements ou de transferts des savoir-faire.

→ **Formations en intra**

Groupe constitué d'une équipe de salariés et/ou de bénévoles d'une même structure

→ **Formations en inter**

Groupe constitué de salariés provenant de différentes structures

→ **Prestations d'accompagnement**

Sur mesure en fonction des sujets qui vous impactent

ACCUEILLIR ET ACCOMPAGNER

Les sessions des formations « Accueillir et accompagner » sont destinées aux salariés professionnels de l'accueil et de l'accompagnement dans les champs de l'insertion (hébergement logement, IAE, santé...) en poste. Ces formations visent à développer les compétences de ces salariés en poste autour de différents enjeux prégnants ou récents dans le secteur de la lutte contre l'exclusion.

FORMATIONS PROGRAMMÉES		1ER SEMESTRE	2ND SEMESTRE
Approfondissement ADVP en accompagnement individuel	35h		12, 13, 14, 15 sept. et 14 novembre
L'accès aux prestations sociales des personnes étrangères	14h		28 et 29 septembre
S'initier à la médiation active	14h		9 et 10 novembre
Accompagner les Bénéficiaires d'une Protection Internationale (BPI) dans l'accès et l'exercice de leurs droits	21h		20, 21 et 22 novembre
De l'hébergement au logement : faire évoluer les pratiques d'accompagnement	21h		23, 24 novembre et 19 décembre
Rendre sa communication écrite plus accessible à tous les publics	14h		27 et 28 novembre
Droits des personnes acueillies et accompagnées : mieux comprendre les enjeux du consentement	14h		7 et 8 décembre
Secteur Hébergement-Logement : les clés de l'accompagnement des personnes en souffrance psychique			Dates à venir
Encadrer des salariés en situation de production vers l'emploi durable	28h	24, 25, 26 janvier et 8 mars 28 février, 1er et 2 mars et 13 avril 6, 7, 8 juin et 6 juillet	
Les fondamentaux du droit des étrangers	21h	20, 21 et 22 mars	
Les clés pour une approche sécure et accueillante des personnes en souffrance psychique - session à destination des professionnels de l'IAE	21h	11, 12 et 23 mai 26, 27 juin et J3 à définir	

FORMATIONS À PROGRAMMER SELON VOS DEMANDES		
Accompagner les personnes à l'usage du numérique	21h	Dates à définir ensemble
Prévenir et accompagner les situations d'agressivité et de violence	21h	
Le développement du pouvoir d'agir des personnes	28h	
Mieux prendre en compte les problématiques de santé mentale	21h	

APPROFONDISSEMENT ADVP EN ACCOMPAGNEMENT INDIVIDUEL

POUR QUI ?

Accompagnateur socio-professionnel, conseiller en insertion professionnelle ou intervenant dans l'accompagnement de personnes engagées dans un parcours d'orientation ou d'insertion socio-professionnelle

Pré requis : avoir suivi la formation ADVP initiation

OBJECTIFS

- Connaître les outils de l'ADVP utilisables en individuel et choisir une mise en situation adaptée à la difficulté du candidat
- Construire une fiche technique de mise en situation ADVP
- Animer une mise en situation ADVP avec une personne en respectant l'ensemble des concepts de cette psychopédagogie
- Construire un accompagnement individuel personnalisé

VOTRE FORMATEUR

Centre de formation spécialisé dans l'ADVP

CONTENU

Protocole d'une activité pédagogique ADVP en individuel

Les fondements de la psychologie du soi

Les techniques d'entretien non-additives L'auto-supervision

La place et le rôle du conseiller, de la conseillère dans l'accompagnement

PÉDAGOGIE

- Exposés théoriques, mises en situation, analyse de pratique, études de cas, expérimentation entre pairs et supervision, mise à dispositions de documents synthétiques
- Questionnaires et quizz bilan
- Enquêtes pré et post formation

DATES

5 jours (35h)
12, 13, 14, 15 septembre
et 14 novembre 2023

TARIFS

Formation en inter :
1100€ / adhérent
1500€ / non adhérent

L'ACCÈS AUX PRESTATIONS SOCIALES DES PERSONNES ÉTRANGÈRES

POUR QUI ?

Professionnels du secteur social amenés à rencontrer des personnes étrangères

Aucun prérequis

OBJECTIFS

- Connaître les conditions que doivent réunir les étrangers pour prétendre à l'octroi de prestations sociales, en fonction de la nature de celles-ci
- Connaître les différents dispositifs de prise en charge des frais médicaux des étrangers
- Comprendre l'impact de la situation administrative d'un étranger sur l'évolution de ses droits aux prestations sociales
- Savoir accompagner les étrangers dans les démarches de contestation d'un refus de droit opposé par un organisme de sécurité sociale

VOTRE FORMATEUR

Juriste / formatrice droit des étrangers

PÉDAGOGIE

- Apports théoriques et juridiques
- Enseignement participatif et interactif
- Partage d'expériences
- Etudes de cas
- Evaluation par questionnaire et quizz bilan à chaque séquence clé, enquêtes pré et post formation

CONTENU

Introduction

- Le système de protection sociale en France : introduction aux logiques d'assurance, d'assistance et de protection universelle
- Le principe d'égalité de traitement et de non-discrimination en matière de sécurité sociale
- L'abandon du critère de nationalité
- La généralisation de la condition de régularité de séjour

Jour 1

- La condition de régularité de séjour des étrangers du point de vue de la sécurité sociale
- La prise en charge des frais médicaux et de santé des personnes étrangères
- Les conditions d'octroi des prestations sociales, en fonction de leur nature

Jour 2

- Le contentieux de la sécurité sociale : contester une décision prise par un organisme de sécurité sociale
- Les réclamations, médiations et voies de recours
- Les procédures et moyens à invoquer
- Les partenaires à solliciter en cas de blocages

DATES

2 jours (14h)
28 et 29 septembre 2023

TARIFS

Formation en inter :
440€ / adhérent
600€ / non adhérent

Formation en intra dans vos locaux :
Nous consulter

NOUVEAU

S'INITIER À LA MÉDIATION ACTIVE

POUR QUI ?

Intervenants sociaux du champ de l'insertion (asile, hébergement, IAE, logement)

Prérequis : Accompagner les publics vers l'insertion professionnelle, être en relation ponctuelle ou régulière avec des entreprises

OBJECTIFS

- Comprendre les principes de la médiation active à l'emploi
- Rapprocher la méthode de sa propre pratique professionnelle
- Identifier les actions à engager pour se rapprocher des entreprises du territoire

VOS FORMATEURS

Salariée de la Fédération des Acteurs de la Solidarité spécialisée dans l'accès à l'emploi et la médiation active, et professionnels de l'IAE formés à la médiation active

PÉDAGOGIE

- Exposés théoriques, apport de connaissances, retours d'expériences et d'outils méthodologiques (guides, témoignages…)
- Appui sur les pratiques des stagiaires (échanges de pratiques) et travail en petits groupes afin de faire émerger des propositions d'évolution

CONTENU

Jour 1 : Partir des expériences de participants pour identifier les leviers à utiliser afin de permettre l'accès à l'emploi durable des personnes concernées par le chômage de longue durée.

Définition de la médiation active et des 3 stratégies à mobiliser :
- Réseaux d'entreprises
- Mises en relation
- Suivi dans l'emploi

Présentation des 5 principes d'action de la médiation active :
- Réduire la sélectivité dans l'accès à l'emploi
- Développer le pouvoir d'agir
- Faire évoluer les modes de recrutement et d'intégration
- Développer la réactivité
- Se coordonner avec les équipes sociales et médicosociales

Conséquences de la médiation active sur l'accompagnement : médiation VS intermédiation / accompagnement linéaire VS accompagnement itératif

Jour 2 : Comment structurer une offre d'accompagnement auprès de l'entreprise ? Quels moyens mobiliser ?
- Soutien au recrutement
- Accompagnement de la phase d'accueil et d'intégration dans le poste
- Suivi dans l'emploi

La médiation active fait aussi évoluer l'accompagnement proposé à la personne en recherche d'emploi : enjeux de valorisation, de création de la motivation, stratégie d'opportunité et analyse des mises en situation professionnelle répétées proposées à la personne.

DATES

2 jours (14h)
9 et 10 novembre 2023

TARIFS

Formation en inter :
440€ / adhérent
600€ / non adhérent

Formation en intra dans vos locaux :
Nous consulter

NOUVEAU

ACCOMPAGNER LES BÉNÉFICIAIRES D'UNE PROTECTION INTERNATIONALE (BPI) DANS L'ACCÈS ET L'EXERCICE DE LEURS DROITS

POUR QUI ?

Professionnels du secteur social accompagnant des BPI

Aucun prérequis

OBJECTIFS

- Connaitre le parcours de la demande d'asile et identifier ses acteurs et leurs missions
- Connaitre les procédures d'exclusion et leurs conséquences
- Connaitre le parcours d'intégration du BPI
- Connaitre les droits du BPI pour lui/elle et sa famille

VOTRE FORMATEUR

Juriste / formatrice droit des étrangers

PÉDAGOGIE

- Apports théoriques et juridiques
- Enseignement participatif et interactif
- Partage d'expériences
- Etudes de cas
- Evaluation par questionnaire et quizz bilan à chaque séquence clé, enquêtes pré et post formation

CONTENU

Le parcours du demandeur d'asile en France
- Les différentes formes de protection
- L'admission en France au titre de l'asile
- Le parcours d'asile sur le territoire national (devant la Préfecture, devant l'OFPRA et la CNDA)
- Les conditions matérielles d'accueil des demandeurs d'asile
- Les familles de demandeurs d'asile et les mineurs isolés

Les déboutés de l'asile et la perte du statut de réfugié
- Les procédures d'exclusion
- Les déboutés de l'asile
- La perte du statut de réfugié

Le parcours d'intégration du BPI
- L'accès au séjour sur le territoire
- La question de l'état civil des BPI
- L'accès à la nationalité française
- Les droits et devoirs rattachés au droit au séjour

Le droit au séjour des membres de la famille du BPI

Les droits sociaux des BPI
- Les conditions d'accès aux prestations sociales en fonction de leur nature
- La prise en charge des frais médicaux et de santé des BPI
- Autres droits sociaux (non exhaustifs)
- Le contentieux de la sécurité et de l'aide sociale

DATES

3 jours (21h)
20, 21 et 22 novembre 2023

TARIFS

Formation en inter :
660€ / adhérent
900€ / non adhérent

Formation en intra dans vos locaux :
Nous consulter

DE L'HÉBERGEMENT AU LOGEMENT : FAIRE ÉVOLUER LES PRATIQUES D'ACCOMPAGNEMENT

POUR QUI ?

Travailleurs sociaux de centres d'hébergement, notamment collectifs

Aucun prérequis

OBJECTIFS

- Connaître et comprendre l'évolution récente des politiques publiques d'hébergement et d'accès au logement
- Identifier les changements de posture professionnelle qui en découlent
- Identifier les dispositifs et les outils mobilisables par les travailleurs sociaux dans le cadre de l'accompagnement dans le logement
- Repérer les synergies appelées à se mettre en œuvre entre les bailleurs sociaux et d'autres professionnels du social et de la santé

VOTRE FORMATEUR

Cadres de l'intervention sociale spécialisés dans l'accompagnement dans le logement
Juristes

PÉDAGOGIE

- Exposés théoriques
- Apports d'outils méthodologiques
- Travaux participatifs en sous-groupes
- Analyse de pratiques avec des professionnel
- Illustration avec des démarches innovantes
- Evaluation par questionnaires et quizz bilan
- Enquêtes pré et post formation

CONTENU

Jour 1 : Cadrage de la philosophie du Logement d'abord et approche juridique
- Histoire, principes et orientations structurant l'évolution du secteur
- Evolution des pratiques professionnelles
- Les différents types de statuts : hébergement, sous location, location
- Les limites et leviers du statut dans la prise en charge et l'accompagnement

Jour 2 : La démarche d'accompagnement social dans le logement
- « Aller vers » les personnes dans une logique préventive
- Modalités d'intervention dans le cadre de la visite à domicile
- Le travail sur les situations de refus et de non adhésion
- Savoir habiter : co-construire le projet logement avec la personne en développant ses compétences acquises par l'acte d'habiter
- La dimension collective de l'accompagnement : la lutte contre l'isolement, l'insertion dans le quartier

Jour 3 : Appropriation des innovations sociales liées aux orientations du Logement d'abord
- La capacitation ou l'approche par les compétences, la multi-référence, la pair-aidance, la pluridisciplinarité, la transdisciplinarité

DATES

3 jours (21h)
23, 24 novembre
et 19 décembre 2023

TARIFS

Formation en inter :
660€ / adhérent
900€ / non adhérent

Formation en intra dans vos locaux :
Nous consulter

NOUVEAU

RENDRE SA COMMUNICATION ÉCRITE PLUS ACCESSIBLE À TOUS LES PUBLICS

POUR QUI ?

Intervenants sociaux du champ de l'insertion (Asile, hébergement, IAE, logement)

Amener un document existant de sa structure sur lequel travailler lors de la formation et se munir si possible d'un ordinateur portable

OBJECTIFS

- Appliquer une méthode pour construire une information accessible dans les structures
- Construire un plan d'action de mise en accessibilité des documents, –incluant le public accompagné

VOTRE FORMATEUR

Intervenante formée FALC, expériences dans les champs du handicap et de l'insertion

PÉDAGOGIE

- Analyses de documents
- Apports de connaissances
- Projection de films sur des expériences et des réalisations
- Co-construction d'outils

CONTENU

Jour 1 :

Les bases de l'accessibilité des documents
- Le contexte législatif et réglementaire, les origines de l'information accessible
- Les enjeux de l'accessibilité des documents
- Analyse de l'existant au sein de la structure et sur le territoire

Les grandes règles de l'accessibilité des documents (travail de déduction à partir d'études comparées de document)
- La nécessaire implication des personnes accompagnées
- Le choix des mots et la construction des phrases

Jour 2 :

Les grandes règles de l'accessibilité des documents (suite)
- L'illustration des documents
- La mise en page et la police des caractères

La construction d'un document accessible
- Les moyens pour impliquer les personnes accompagnées dans l'élaboration et la validation du document
- Mise en pratique et plan d'action

DATES

2 jours (14h)
27 et 28 novembre 2023

TARIFS

Formation en inter :
440€ / adhérent
600€ / non adhérent

Formation en intra dans vos locaux :
Nous consulter

NOUVEAU

DROITS DES PERSONNES ACUEILLIES ET ACCOMPAGNÉES : MIEUX COMPRENDRE LES ENJEUX DU CONSENTEMENT

POUR QUI ?

Intervenants sociaux du champ de l'insertion (Asile, hébergement, IAE, logement)

Aucun prérequis

OBJECTIFS

- Mieux comprendre l´importance de la notion de consentement aujourd´hui
- Identifier les grandes évolutions sociétales récentes et la manière dont elles bouleversent notre rapport au consentement (#Metoo, Scandale ORPEA, notion d´emprise)
- Mieux saisir les rapports entre violence, manipulation et consentement
- Travailler à des positionnements justes dans le cadre professionnel

VOTRE FORMATEUR

Sociologue, consultant et formateur en médiation et gestion des conflits

PÉDAGOGIE

- Apports théoriques
- Travaux en sous-groupes
- Evaluation des acquis

CONTENU

Jour 1 :

Définitions / déconstruction de la notion de consentement
- Consentement et évolution du seuil de tolérance de la violence dans les sociétés contemporaines
- Consentement et injonctions paradoxales : « Consentez ! »
- Le consentement : spontané ou suscité ?
- Manipulation et consentement
- Quelques éléments de psychologie interindividuelle

Consentement et vécu professionnel
- Identification des situations où le consentement est en jeu
- Respect de la personne et consentement
- Assertivité et consentement

Jour 2 : Retour d'expériences, construction de stratégies positives collectives et personnelles

DATES

2 jours (14h)
A Angers :
7 et 8 décembre 2023

TARIFS

Formation en inter :
440€ / adhérent
600€ / non adhérent

Formation en intra dans vos locaux :
Nous consulter

NOUVEAU

SECTEUR HÉBERGEMENT - LOGEMENT : LES CLÉS DE L'ACCOMPAGNEMENT DES PERSONNES EN SOUFFRANCE PSYCHIQUE

POUR QUI ?

Travailleurs sociaux du secteur Hébergement Logement

Aucun prérequis

OBJECTIFS

- Être capable de reconnaitre les principaux troubles psychiques
- Être capable d'identifier leurs répercussions dans les relations et les activités de la vie quotidienne
- Savoir faire face aux situations complexes
- Être capable de travailler sur de nouveaux modes d'accompagnements

VOTRE FORMATEUR

CONTENU

L'accueil et l'accompagnement de personnes présentant un handicap psychique dans les établissements d'hébergement et dans la vie quotidienne

PÉDAGOGIE

-

En cours de construction, sortie très prochainement !
Session de formation réalisée en partenariat avec :

Région PAYS DE LA LOIRE

DATES

Dates à venir

TARIFS

Formation en inter :
Nous consulter

Formation en intra dans vos locaux :
Nous consulter

ENCADRER DES SALARIÉS EN SITUATION DE PRODUCTION VERS L'EMPLOI DURABLE

POUR QUI ?

Encadrants techniques en poste en SIAE

Prérequis :
Ne pas être titulaire de la certification ETAIE

OBJECTIFS

- Comprendre l'environnement professionnel et institutionnel de l'encadrant.e technique en SIAE
- Maîtriser les bases du métier d'encadrant.e technique (accueillir et intégrer des salariés, manager une équipe)
- Développer le travail d'équipe et de réseau pour accompagner vers l'emploi durable

VOTRE FORMATEUR

Formateur diplômé spécialisé dans l'IAE, l'ESS et le travail social + Formateur Seve Emploi FAS Bretagne / Animatrice Seve Emploi FAS Pays de la Loire

PÉDAGOGIE

- Méthodes actives, questionnement, brainstorming, analyse de pratique, travaux en sous-groupes
- Evaluations formatives
- Enquêtes pré et post formation

CONTENU

Jour 1 : L'environnement professionnel et institutionnel de l'IAE et ses conséquences sur le métier d'encadrant.e technique
- Comprendre l'environnement de l'IAE et ses conséquences sur le métier d'Encadrant.e technique
- Comprendre et objectiver les représentations sur les publics accueillis
- Déterminer la juste posture de l'encadrant.e

Jour 2 : L'encadrement et l'animation d'équipe de salariés en parcours
- Connaître la zone de responsabilité de l'encadrant.e
- Favoriser la motivation au sein d'une équipe
- Accueillir et intégrer de nouveaux salariés

Jour 3 : Le management d'une équipe de salariés en parcours
- Organiser le travail dans un management coopératif
- Contrôler et évaluer le travail réalisé
- Associer l'équipe aux décisions

Jour 4 : La coopération avec les professionnels en charge de l'accompagnement
- Définir les contours de la coopération
- Situer chacun dans le projet de la structure
- Déterminer la fonction d'accompagnement et son portage

DATES

4 jours (28h)
A Guingamp :
24, 25, 26 janvier et 8 mars 2023
A Angers :
28 février, 1er, 2 mars
et 13 avril 2023
A Laval :
6, 7, 8 juin et 6 juillet 2023

TARIFS

Formation en inter :
440€ / adhérent
500€ / non adhérent

Formation en intra dans vos locaux :
Nous consulter

LES FONDAMENTAUX DU DROIT DES ÉTRANGERS

POUR QUI ?

Professionnels du secteur social amenés à rencontrer des personnes étrangères

Aucun prérequis

OBJECTIFS

- Connaître et comprendre les différentes catégories de titres de séjour, les procédures et requis pour y accéder ainsi que les droits afférents
- Savoir accompagner les personnes en situation administrative précaire du fait d'un refus de leur demande de titre de séjour
- Comprendre les mesures d'éloignement et les décisions individuelles relevant de l'application des règles du droit au séjour (assignations administratives à résidence, placement en rétention administrative...) pour orienter et accompagner de manière adéquate les personnes

VOTRE FORMATEUR

Juriste / formatrice droit des étrangers

CONTENU

Jour 1 :
- Les différents titres de séjour et cartes de résidents : conditions et procédures d'obtention
- L'autorisation d'exercer un travail salarié en France selon les titres de séjour

Jour 2 :
- Les procédures de réunification/regroupement familial et d'accès à la nationalité
- Les recours contre les refus d'octroi de titre de séjour
- Les mesures d'éloignement du territoire français et décisions associées

Jour 3 :
- Le recours à l'interprétariat dans le cadre de l'accompagnement social
- Travailler avec des structures relais pour l'accompagnement des personnes étrangères

PÉDAGOGIE

- Apports théoriques et juridiques
- Enseignement participatif et interactif
- Partage d'expériences
- Etudes de cas
- Evaluation par questionnaire et quizz bilan à chaque séquence clé, enquêtes pré et post formation

DATES

3 jours (21h)
20, 21 et 22 mars 2023

TARIFS

Formation en inter :
660€ / adhérent
900€ / non adhérent

Formation en intra dans vos locaux :
Nous consulter

LES CLÉS POUR UNE APPROCHE SÉCURE ET ACCUEILLANTE DES PERSONNES EN SOUFFRANCE PSYCHIQUE - session à destination des professionnels de l'IAE

POUR QUI ?

Salariés permanents en SIAE (CIP, Encadrant.e technique, ASP…)

Aucun prérequis

OBJECTIFS

- Être capable de reconnaitre les situations de trouble psychique et de détresse psychique et comprendre leurs manifestations
- Être capable de communiquer, informer, contenir, orienter les personnes en situation de souffrance psychique
- Développer le travail d'équipe et de réseau partenarial pour mieux accompagner

VOTRE FORMATEUR

Formateur professionnel de santé intervenant dans le champ de la réhabilitation, et Equipes Mobiles Psychiatrie Précarité

PÉDAGOGIE

- Exposés théoriques
- Exercices pratiques
- Mise en situation
- Travaux en sous groupes
- Retours d'expérience
- Supports vidéo
- Evaluations formatives
- Enquêtes pré et post formation

CONTENU

Jour 1 et 2 :
- Débriefing et échanges sur les représentations sociales et les préjugés en santé mentale
- La santé mentale définition et enjeux (source Organisation Mondiale de la Santé)
- Qu'est-ce qu'un trouble psychique ?
- Approche clinique des différents troubles psychiques : la schizophrénie, les troubles de l'humeur, les troubles graves de la personnalité, addictions.
- Études de cas
- Le handicap psychique et la souffrance psychique
- Crise, urgence, agitation, comportements problématiques : savoir se positionner et communiquer dans les situations critiques
- Analyses de situations rencontrées et co-construction de protocoles d'action
- Le réseau en santé mentale sur le territoire
- La notion de secret partagé

Jour 3 :
- Le dispositif EMPP
- Vignettes cliniques : étude de cas et questionnement de pratique

Session de formation réalisée en partenariat avec :

DATES

3 jours (21h)
A Angers :
Les 11 , 12 et 23 mai 2023
A Laval :
Les 26, 27 juin et J3 à définir

TARIFS

Formation en inter :
100€ / adhérent
150€ / non adhérent

ACCOMPAGNER LES PERSONNES À L'USAGE DU NUMÉRIQUE

POUR QUI ?

Intervenants sociaux (AHI, IAE, santé…)
Prérequis :
- Connaissance des savoirs de base en informatique (connaître l'environnement de l'ordinateur, formulaire en ligne…)
- Gestion de la messagerie et de la navigation internet

OBJECTIFS

Apporter aux professionnels accompagnants les compétences et outils nécessaires à l'accompagnement des personnes dans leur usage du numérique :
- Mieux appréhender les enjeux du numérique liés à l'intervention sociale
- Identifier des outils et une pédagogie du numérique
- Mieux appréhender les questions d'éthique et de confidentialité dans l'utilisation du numérique

VOTRE FORMATEUR

Formatrice spécialisée dans les usages socio-éducatifs des Technologies de l'Information et de la Communication

PÉDAGOGIE

- Exposés théoriques
- Exercices pratiques
- Mise à disposition de supports pédagogiques variés
- Présentation d'expériences et échanges de pratiques
- Evaluations formatives
- Enquêtes pré et post formation

CONTENU

Jour 1 : Les enjeux du numérique dans le travail social : posture, éthique, confidentiaité
- Les enjeux de l'inclusion numérique
- Les postures de l'accompagnement
- Éthique, confidentialité, protection des données RGPD

Jour 2 : Comment accompagner les personnes dans l'utilisation du numérique et comment leur permettre d'utiliser les bons outils
- Identifier les niveaux d'usage/mésusage du numérique
- Organiser l'accompagnement : diagnostic, accompagnement, orientation
- Acquérir des repères pour l'animation d'ateliers collectifs
- Identifier les relais sur son territoire : infrastructures, médiateurs numériques…

Jour 3 : Retour d'expériences, échanges de pratiques et adaptation des outils

DATES

3 jours (21h)

TARIFS

Formation en intra dans vos locaux :
Nous consulter

PRÉVENIR ET ACCOMPAGNER LES SITUATIONS D'AGRESSIVITÉ ET DE VIOLENCE

POUR QUI ?

Intervenants sociaux (AHI, IAE, santé…) et professionnels qui accueillent et accompagnent des personnes en situation de précarité

Aucun prérequis

OBJECTIFS

- Améliorer ses capacités à communiquer avant, pendant et après une situation délicate
- Mieux réguler ses émotions et sa posture face à des tensions
- Prévenir et identifier les éléments déclencheurs et signes de tensions
- Initier un travail sur la peur, l'assertivité et la gestion positive des conflits

VOTRE FORMATEUR

Formatrice en relations humaines et accompagnement des équipes
Formatrice en construction de projet et médiatrice en Communication Non Violente

PÉDAGOGIE

- Méthodes participatives centrées sur le groupe : jeux de rôle, exercices d'auto positionnement, lectures, apports théoriques
- Evaluation des acquis par des mises en situations, enquête pré et post formation

CONTENU

Définitions
- Violence, agressivité, conflit
- Rôle du professionnel, porteur de l'image de l'institution
- La posture et le non-verbal
- Les obstacles à la communication

Gérer les conflits
- Les modes de gestion des conflits
- Des pistes pour dénouer les conflits

Pistes pour prévenir, gérer et transformer la violence
- Le repérage, les signes annonciateurs
- L'écoute active et l'assertivité
- Maintenir et/ou restaurer la communication

Connaître et contrôler ses peurs
- Gérer son stress et ses émotions

DATES

3 jours (21h)
Dates à définir ensemble

TARIFS

Formation en intra dans vos locaux :
Nous consulter

LE DÉVELOPPEMENT DU POUVOIR D'AGIR DES PERSONNES

POUR QUI ?

Intervenants sociaux des secteurs de l'hébergement-logement, de l'IAE, de la santé…

Aucun prérequis

OBJECTIFS

- Définition du contexte avec l'usager, à partir de ce qu'il considère comme essentiel pour lui
- Prise en compte de la complexité et de la diversité des enjeux et des logiques et contextes d'action de tous les acteurs concernés
- Conduite contextuelle des interventions, en définissant avec la personne une cible de changement concrète, adaptée et adaptable

VOTRE FORMATEUR

Formateur et consultant
Membre de l'ANDA DPA et de l'association internationale du DPA

PÉDAGOGIE

- Mobilisation de la pratique concrète des participants, apports théoriques et analyse des réflexions sur le travail social
- Travaux en petits groupes
- Questionnaires d'auto évaluation
- Enquêtes pré et post formaiton

CONTENU

La formation repose sur un postulat : expérimenter le développement de son propre pouvoir d'agir va permettre de favoriser le développement de celui des personnes accompagnées

Premier module (jours 1 et 2) :
- Exploration des situations à la lumière des deux premières « balises » de l'approche DPA : définition du problème et analyse des enjeux puis apports sur certains aspects théoriques
- Travail de mise en pratique dans l'intersession

Deuxième module (jours 3 et 4) :
- A partir de situations d'interactions concrètes travailleur social/usagers, exploration des deux autres « balises » de l'approche DPA : conduite contextuelle du changement, apprentissage expérientiel et conscientisation
- Apports théoriques et groupes d'analyse de notions clés du travail social

DATES

4 jours (28h)
Dates à définir ensemble

TARIFS

Formation en intra dans vos locaux :
Nous consulter

MIEUX PRENDRE EN COMPTE LES PROBLÉMATIQUES DE SANTÉ MENTALE

POUR QUI ?

Tous professionnels du champ de l'insertion (hébergement, logement, IAE)

Aucun prérequis

OBJECTIFS

- Acquérir les éléments théoriques et pratiques permettant d'accueillir et d'accompagner vers le soin les personnes ayant des problématiques de santé mentale
- Faciliter l'amorce d'une démarche partenariale entre les professionnels de la santé et les professionnels du social

VOTRE FORMATEUR

Psychologue et conseillère en méthodologie de travail en réseau

PÉDAGOGIE

- Analyse de la pratique
- Apports de connaissances
- Echanges
- Production d'outils de travail
- Questionnaires et quizz bilan
- Enquêtes pré et post formation

CONTENU

Jour 1 : Acquisition d'un langage et de repères communs
- Profils des personnes en souffrance et leurs attentes vis-à-vis des professionnels
- Processus de précarisation et incidences sur la santé
- Définition de la maladie mentale, de la souffrance psychique, mentale ou souffrance psychosociale
- Les signes qui doivent alerter

Jour 2 : Analyse de pratiques et identification des difficultés rencontrées et des réponses apportées par les participants
- Amener la personne à prendre conscience de la problématique
- Peut-on obliger une personne à se soigner ? dans quel cas ? quels sont les textes de loi ?
- Comment exprimer une demande pour mobiliser un interlocuteur du secteur médical ?
- Travail partenarial, secret médical, secret professionnel : le respect de l'éthique

Jour 3 : Agir et mieux travailler ensemble
- Analyse des travaux en intersession
- Proposer des pistes concrètes d'amélioration pour un meilleur accueil et accompagnement du public concerné

DATES

3 jours (21h)
Date à définir ensemble

TARIFS

Formation en intra dans vos locaux :
Nous consulter

CONNAÎTRE ET COMPRENDRE

Les sessions de formation « Connaître et comprendre » sont destinées aux nouveaux administrateurs, bénévoles et salariés qui ont intégré récemment un organisme de lutte contre l'exclusion. Les formations « Connaître et comprendre » visent à fournir à ces nouvelles forces vives du secteur un premier niveau de connaissance des politiques publiques et des dispositifs régissant les différents secteurs d'intervention :

FORMATIONS PROGRAMMÉES		1ER SEMESTRE	2ND SEMESTRE
Accueil, hébergement, insertion par le logement - spécifique professionnels des fonctions supports	7h		7 novembre
L'insertion par l'activité économique	7h		17 octobre

FORMATIONS À PROGRAMMER SELON VOS DEMANDES		
Le secteur de la demande d'asile	7h	Dates à définir ensemble
Les dispositifs d'accès à la santé	7h	

NOUVEAU

ACCUEIL, HÉBERGEMENT, INSERTION PAR LE LOGEMENT - spécifique professionnels des fonctions supports

POUR QUI ?

Professionnel.le.s du secteur de l'hébergement dans des fonctions supports :
- accueil
- ressources humaines
- comptabilité et gestion
- communication
- juridique…

Aucun prérequis

OBJECTIFS

- Appréhender les différents dispositifs de l'accueil, l'hébergement et l'accès au logement
- Connaître les différents publics, acteurs et financeurs concernés par chaque dispositif.
- Se repérer dans la complexité des dispositions législatives et réglementaires
- Comprendre les enjeux des principales réformes en cours : Logement d'abord, …

VOTRE FORMATEUR

Chef de projet à la Fédération des Acteurs de la Solidarité Pays de la Loire

PÉDAGOGIE

- Exposés théoriques et méthode active
- Distribution de documents ressources
- Jeux d'auto-évaluation et quizz bilan
- Enquêtes pré et post formation

CONTENU

Les publics de l'hébergement et du mal logement
- Évolution du profil des personnes à la rue
- Approche quantitative et qualitative

Les différents dispositifs d'hébergement et du logement
- La veille sociale
- L'hébergement
- Le logement adapté

Les différents schémas et programmation du secteur
- Plans Départementaux pour l'Action pour le Logement et l'Hébergement des Personnes Défavorisées, Conventions Pluriannuelles d'Objectifs et de Moyens

Les grandes lois de référence
- Loi 2 janvier 2002
- Loi DALO : Droit au Logement Opposable
- Loi ALUR : Accès au Logement et à l'Urbanisme Rénové
- Loi ELAN : Evolution du Logement, de l'Aménagement et du Numérique

Les réformes en cours : le Logement d'abord
- Origines du Logement d'abord en France
- Evolutions
- Analyses et perspectives

DATES

1 jour (7h)
7 novembre 2023

TARIFS

Formation en inter :
150€ / adhérent
210€ / non adhérent

L'INSERTION PAR L'ACTIVITÉ ÉCONOMIQUE

POUR QUI ?

Nouveaux salariés et bénévoles désirant atteindre un premier niveau de connaissance du secteur

Aucun prérequis

OBJECTIFS

- Appréhender l'évolution de l'Insertion par l'Activité Economique (IAE) depuis sa création et les impacts de ses évolutions sur l'accompagnement
- Comprendre les spécificités des différentes Structures d'Insertion par l'Activité Economique (ACI, EI, AI, ETTI, EITI)
- Identifier les apports du triptyque : mise en emploi, formation, accompagnement
- Comprendre le rôle et les missions des réseaux de l'IAE
- Repérer les pilotes et financeurs du secteur

VOTRE FORMATEUR

Animatrice Projet SEVE à la Fédération des acteurs de la solidarité Pays de la Loire

PÉDAGOGIE

- APrésentations théoriques
- Echanges et débats
- Distribution de documents
- Questionnaires et quizz bilan
- Enquêtes pré et post formation

CONTENU

L'Insertion par l'Activité Economique
- Origines
- Définition dans le Code du Travail
- Développement et reconnaissance par les pouvoirs publics – Pacte Ambition IAE

Présentation des différentes Structures d'Insertion par l'Activité Economique (SIAE)
- Principes communs
- Spécificités entre les SIAE (publics, financements...)
- Passerelles possibles dans une optique de parcours

Focus sur les SIAE en Pays de la Loire
- Nombre de SIAE
- Répartition
- Supports d'activité

La gouvernance de l'IAE : pilotes, financeurs, parties prenantes et instances de concertation

Les réseaux de l'IAE : présentation et spécificités

DATES

1 jour (7h)
17 octobre 2023

TARIFS

Formation en inter :
150€ / adhérent
210€ / non adhérent
60€ / bénévole

LE SECTEUR DE LA DEMANDE D'ASILE

POUR QUI ?

Nouveaux salariés et bénévoles désirant atteindre un premier niveau de connaissance du secteur

Aucun prérequis

OBJECTIFS

- Appréhender les différents dispositifs concourant à l'accueil et à l'accompagnement des demandeurs d'asile et des réfugiés
- Connaître les publics, acteurs et financeurs concernés
- Se repérer dans la complexité des dispositions législatives et réglementaires

VOTRE FORMATEUR

Chargée de mission à la Fédération des Acteurs de la Solidarité Pays de la Loire

PÉDAGOGIE

- Exposés théoriques et méthode active
- Distribution de documents ressources
- Questionnaires et quizz bilan
- Enquêtes pré et post formation

CONTENU

La protection internationale
- Définitions
- Concepts
- Histoire

Le parcours géographique et administratif du demandeur d'asile
- Arrivée sur le territoire
- Procédure d'asile
- Conditions matérielles d'accueil

Le Dispositif National de l'Accueil – DNA
- Premier accueil
- Hébergement
- Accompagnement
- Sortie du dispositif

Les acteurs sur le territoire, du premier accueil à l'intégration

DATES

1 jour (7h)
Date à définir ensemble

TARIFS

Formation en inter :
150€ / adhérent
210€ / non adhérent
60€ / bénévole

LES DISPOSITIFS D'ACCÈS À LA SANTÉ

POUR QUI ?

Nouveaux salariés et bénévoles désirant atteindre un premier niveau de connaissance du secteur

Aucun prérequis

OBJECTIFS

- Appréhender les différents dispositifs concourant à l'accès à la santé
- Savoir situer les dispositifs dans le parcours de santé, le parcours de vie et le parcours résidentiel
- Parvenir à se repérer dans la complexité des dispositions législatives et réglementaires

VOTRE FORMATEUR

Chargée de mission à la Fédération des Acteurs de la Solidarité Pays de la Loire

CONTENU

- **Introduction sur le système de santé et la place de la précarité dans ce système**

- **Les missions des dispositifs sanitaires, de prévention et médico-sociaux qui concourent à la lutte contre les inégalités sociales de santé et à la lutte contre l'exclusion** (LHSS, LAM, ACT, CSAPA, CAARUD, CFPD, PASS, points santé...) et leur lien avec les dispositifs sociaux et d'insertion

- **L'articulation entre les dispositifs dédiés et le droit commun**

- **L'accompagnement santé en questions**

- **De la prévention aux soins :** le parcours santé des personnes en situation de précarité

PÉDAGOGIE

- Exposés théoriques et méthode active
- Distribution de documents ressources
- Questionnaires et quizz bilan
- Enquêtes pré et post formation

DATES

1 jour (7h)
Date à définir ensemble

TARIFS

Formation en inter :
150€ / adhérent
210€ / non adhérent
60€ / bénévole

STRATÉGIE ET QUALITÉ

Les sessions de formations « Stratégie et qualité » sont destinées aux acteurs des organismes (administrateurs, bénévoles, personnes accueillies et salariés) souhaitant mettre en place différents types de démarches projets au sein de leur structure. Les formations « Stratégie et qualité » visent à fournir des repères sur les enjeux et les méthodes pour mener des démarches projets spécifiques. Ces temps de formations peuvent se décliner aussi bien en inter organisme qu'en intra organisme selon la dynamique recherchée.

FORMATIONS PROGRAMMÉES		1ER SEMESTRE	2ND SEMESTRE
Le management au service de la dynamique d'équipe dans le travail social	14h	10, 24 mars et 7 avril 2023	

FORMATIONS À PROGRAMMER SELON VOS DEMANDES		
Projet de mutualisation / coopération : quelle méthodologie ?	*	Dates à définir ensemble
Mettre en oeuvre une démarche d'évaluation de son action	*	
Se préparer à la négociation des nouveaux contrats pluriannuels d'objectifs et de moyens	14h	
Participation des personnes accompagnées : de la théorie à la mise en oeuvre	*	
Elaborer ou réactualiser son projet de structure	*	

* Durée d'intervention personnalisée

LE MANAGEMENT AU SERVICE DE LA DYNAMIQUE D'ÉQUIPE DANS LE TRAVAIL SOCIAL

POUR QUI ?

Directeur.rice ou responsable en charge de manager des équipes

Aucun prérequis

OBJECTIFS

- Comprendre les enjeux d'un management de qualité
- Identifier les différentes dimensions de la fonction managériale et être en mesure de se positionner sur chacune
- Découvrir quelques outils clés pour progresser sur chaque dimension
- Partager son expérience à travers des relectures individuelles et collectives de celle-ci

VOTRE FORMATEUR

Consultante et coach certifiée – Dynamiques de coopération et processus de changement

PÉDAGOGIE

- Apports théoriques et méthodologiques tenant compte des spécificités du secteur
- Formation-action : travail en groupe sur des études de cas
- Remise d'une boîte à outils à chaque participant
- Evaluation des acquis : quizz
- Enquêtes pré et post formation

CONTENU

Définitions et enjeux du management
- Evolution de la société et des approches du management
- Les spécificités du management dans le secteur social

Les dimensions du management
- Travailler avec les parties prenantes pour définir sa feuille de route
- Accompagner et faire progresser chacun de ses collaborateurs
- Les fondamentaux du pilotage
- La gestion des priorités et du temps

DATES

1 jour + 2 demi-journées (14h)
10, 24 mars et 7 avril 2023

TARIFS

Formation en inter :
440€ / adhérent
600€ / non adhérent

Formation en intra dans vos locaux :
Nous consulter

PROJET DE MUTUALISATION / COOPÉRATION QUELLE MÉTHODOLOGIE ?

POUR QUI ?

L'ensemble des acteurs (direction, salariés, bénévoles, administrateur, personnes accompagnées), des associations et organismes du secteur de l'action sociale et de l'insertion

Aucun prérequis

OBJECTIFS

- Cette formation vise à apporter les outils et repères méthodologiques nécessaires à la mise en œuvre d'une action de mutualisation ou de coopération entre plusieurs organisations
- Les apports seront appliqués au projet de mutualisation / coopération de la structure

VOTRE FORMATEUR

Chef de projet à la Fédération des Acteurs de la Solidarité Pays de la Loire

PÉDAGOGIE

- Apports de connaissances
- Analyse de la pratique
- Echanges
- Production de méthodes et d'outils de travail
- Questionnaires et quizz bilan
- Enquêtes pré et post formation

CONTENU

Les différents modules proposés sont à ajuster / adapter en fonction des besoins de chaque organisation (ou groupe d'organisations) et l'état d'avancée du projet

Elaboration du diagnostic des structures

- Identifier les forces et faiblesses de chaque structure ainsi que les opportunités de coopération
- Comment réaliser un recueil et une analyse documentaire ? Sur quelle ressource s'appuyer ?
- Qui associer à la démarche ? Comment associer l'ensemble des acteurs à la démarche de diagnostic ? Les techniques sur lesquelles s'appuyer ; l'entretien collectif, individuel, semi-directif…
- Appui à la réalisation du diagnostic de la structure

Définition de scénarios et de préconisations

- Organisation de séances de travail avec le groupe projet à partir de « grilles scénarios » : forces / avantages /opportunités, faiblesses / inconvénients / menaces, points de vigilance, procédures points de passage obligé, conditions de faisabilité, plans d'action prévisibles

DATES

Durée d'intervention personnalisée
Dates à définir ensemble

TARIFS

Formation en intra dans vos locaux :
1000€ / adhérent
1200€ / non adhérent

METTRE EN OEUVRE UNE DÉMARCHE D'ÉVALUATION DE SON ACTION

POUR QUI ?

L'ensemble des acteurs (direction, salariés, bénévoles, administrateur, personnes accompagnées), des associations et organismes du secteur de l'action sociale et de l'insertion

Aucun prérequis

OBJECTIFS

- Structurer la mise en place de la démarche d'évaluation interne ou d'autoévaluation
- Accompagner individuellement les organismes volontaires à la définition de leur méthode d'évaluation interne
- Pour les structures concernées, préparer l'évaluation externe

VOTRE FORMATEUR

Chef de projet à la Fédération des Acteurs de la Solidarité Pays de la Loire

PÉDAGOGIE

- Apports de connaissances
- Analyse de la pratique
- Echanges
- Production de méthodes et d'outils de travail
- Questionnaires et quizz bilan
- Enquêtes pré et post formation

CONTENU

- **Les fondements de l'évaluation et les différentes étapes du processus d'évaluation**

- **Le référentiel et son articulation avec le projet associatif, de service et ou d'établissement**

- **La place des usagers dans le processus d'évaluation**

- **La structuration et la conception du référentiel d'évaluation**

- **Méthodologie et organisation de l'écriture du rapport d'évaluation interne pour concevoir le rapport d'évaluation :** structuration, passage de l'analyse à la synthèse, point sur les documents intermédiaires

- **Préparation de l'évaluation externe / Définition des objectifs et de la méthode de la mise en œuvre d'une démarche d'évaluation interne**

- **Le rapport d'évaluation :** préparation et structuration, modalités de rédaction

DATES

Durée d'intervention personnalisée
Dates à définir ensemble

TARIFS

Formation en intra dans vos locaux :
1000€ / adhérent
1200€ / non adhérent

SE PRÉPARER À LA NÉGOCIATION DES NOUVEAUX CONTRATS PLURIANNUELS D'OBJECTIFS ET DE MOYENS

POUR QUI ?

Directeurs, Directeurs adjoints, Directeurs administratifs et financiers, Présidents, Administrateurs

Aucun prérequis

OBJECTIFS

- Acquérir les connaissances du nouveau cadre législatif et réglementaire du CPOM social
- Repérer les enjeux du CPOM dans un contexte de réformes et de tension budgétaire
- Acquérir les outils méthodologiques permettant l'élaboration et le suivi du CPOM

VOTRE FORMATEUR

Juriste expert du secteur social et des CPOM

PÉDAGOGIE

- Apports juridiques et méthodologiques
- Simulation, études de cas
- Evaluation des acquis : quizz bilan, enquête post formation
- Enquêtes pré et post formation

CONTENU

Jour 1
- Le contexte de négociation d'un CPOM
- Présentation du CPOM et des règles applicables
- Les pré-requis à la négociation de tout CPOM
- Les étapes de la négociation d'un CPOM

Jour 2
- La négociation du contenu du CPOM
- Le contenu obligatoire du CPOM
- La mise en œuvre du CPOM
- Les points clés de suivi et d'évaluation du contrat

DATES

2 jours (14h)
Dates à définir ensemble

TARIFS

Formation en inter :
Nous consulter

PARTICIPATION DES PERSONNES ACCOMPAGNÉES : DE LA THÉORIE À LA MISE EN OEUVRE

POUR QUI ?

L'ensemble des acteurs (direction, salariés, bénévoles, administrateur, personnes accompagnées), des associations et organismes du secteur de l'action sociale et de l'insertion

Aucun prérequis

OBJECTIFS

- Apporter un éclairage autour de la question de la participation des personnes accompagnées : cadre légal, origines, …
- Transmettre des points de repères théoriques sur la participation et le développement du pouvoir d'agir
- Connaître et maîtriser les outils de la participation
- Expérimenter des méthodes d'animation

VOTRE FORMATEUR

Chargés de mission à la Fédération des Acteurs de la Solidarité des Pays de la Loire

PÉDAGOGIE

- Méthodes créatives
- Jeux et expérimentations
- Apports théoriques
- Travaux en sous-groupes
- Questionnaires et quizz bilan
- Enquêtes pré et post formation

CONTENU

- **Définition et origine de la participation**

- **Retour sur le cadre légal : les textes, obligations et marges de manœuvre pour l'association**

- **Agir avec les personnes accueillies et/ ou accompagnées » : quels sont les objectifs et les enjeux ?**

- **Les instances participatives existantes :**
    - En interne des associations
    - Au niveau local
    - Au niveau régional
    - Le Conseil Régional des Personnes Accompagnées
    - Au niveau national

- **Elaborer un plan d'action pour la mise en œuvre de la participation au sein de la structure**

DATES

Durée d'intervention personnalisée
Dates à définir ensemble

TARIFS

Formation en intra dans vos locaux :
1000€ / adhérent
1200€ / non adhérent

ÉLABORER OU RÉACTUALISER SON PROJET DE STRUCTURE

POUR QUI ?

L'ensemble des acteurs (direction, salariés, bénévoles, administrateur, personnes accompagnées), des associations et organismes du secteur de l'action sociale et de l'insertion

Aucun prérequis

OBJECTIFS

Ce module doit permettre aux associations, établissements ou services d'acquérir des méthodes et outils pour organiser les conditions dans lesquelles ils pourront élaborer ou réactualiser leur projet. Il s'agit donc de :

- Structurer et donner un cadre à l'élaboration d'un projet d'établissement
- Apporter des éléments théoriques et méthodologiques pour l'élaboration d'un projet d'établissement
- Transmettre les règles de structuration et de rédaction d'un projet d'établissement

VOTRE FORMATEUR

Chargés de mission de la Fédération des acteurs de la solidarité Pays de la Loire en fonction des thématiques traitées

PÉDAGOGIE

- Apports théoriques
- Travaux en sous-groupes
- Documentation (recommandations et référentiels ...)
- Questionnaires et quizz bilan
- Enquêtes pré et post formation

CONTENUS

Réaliser les étapes de la construction du projet associatif / projet d'entreprise / d'établissement

- Valeurs et principes
- Objectifs généraux
- Objectifs opérationnels ou missions
- Prestations ou activités selon les différentes missions : accueillir, héberger, produire, accompagner vers l'emploi
- Moyens mobilisés : ressources humaines, ressources matérielles, partenariat
- Perspectives : objectifs de progrès, scénarios d'évolution, modalités d'évaluation du projet d'établissement...
- Place des personnes accueillies/accompagnées dans le projet d'établissement

Connaître la méthodologie et l'organisation de l'écriture du projet de d'établissement

- Structuration
- Passage de l'analyse à la synthèse
- Points sur les documents intermédiaires
- Rédaction du projet, conditions de faisabilité
- Plans d'action prévisibles

DATES

Durée d'intervention personnalisée
Dates à définir ensemble

TARIFS

Formation en intra dans vos locaux :
1000€ / adhérent
1200€ / non adhérent

FONCTIONNEMENT DE L'ORGANISME DE FORMATION

MONDALITÉS ET CONDITIONS DE PARTICIPATION

MODALITÉS DE PRÉ-INSCRIPTION

Les pré-inscriptions des stagiaires se font soit :
- par l'envoi du bulletin d'inscription dûment complété à l'adresse : formation.pdl@federationsolidarite.org ;
- par l'envoi d'une liste des stagiaires par le client faisant apparaître nom, prénom, fonction et adresse mail de chaque stagiaire.

Une adresse mail par stagiaire participant est impérativement communiquée à l'organisme de formation, afin de permettre l'envoi de toutes les informations pédagogiques et pratiques nécessaires.

Pour la bonne organisation de l'activité de l'organisme de formation, les pré- inscriptions doivent parvenir à l'organisme de formation dans **un délai minimum de 6 semaines avant la date de tenue de la formation.**

Les pré-inscriptions sont confirmées par la FAS Pays de la Loire dans leur ordre de réception et jusqu'à concurrence du nombre de places disponibles.

Si la **formation inter** qui vous intéresse ne comporte pas de dates ou si vous souhaitez organiser une **formation intra**, merci de nous contacter pour une évaluation de votre besoin et une réponse personnalisée.

Pour toute formation non programmée, **un délai de programmation de deux mois minimum, et par conséquent d'accès à une formation**, sera indispensable, pour la bonne organisation de notre prestation.

CONDITIONS DE PARTICIPATION

Dans le cas de formations nécessitant des prérequis, il appartient au client de s'assurer, avec les informations mises à disposition par l'organisme de formation, que les personnes concernées par le stage ont un niveau suffisant pour suivre la formation.

Retrouvez notre catalogue, le bulletin d'inscription et les conditions générales de vente en ligne, sur notre site internet.

Pour plus de renseignements administratifs ou pédagogiques, l'accessibilité et l'adaptation de nos formations, contacter l'accueil de la Fédération des Acteurs de la Solidarité des Pays de la Loire au 02 41 20 45 16 ou par mail pour être orienté vers les bons interlocuteurs :
formation.pdl@federationsolidarite.org

En cas de besoin spécifique qui nécessiterait un aménagement des contenus et des modalités de formation, vous serez mis en contact avec notre coordinateur formation François LEBRUN ou notre référente handicap Cécile GRIMAUD, au 02 41 20 45 16 ou par mail :
cecile.grimaud@federationsolidarite.org

MODALITÉS DE PRÉ-INSCRIPTION

Dès que le nombre d'inscrits nécessaire à l'organisation d'une formation est atteint, **la convention de formation professionnelle est établie et transmise au client en double exemplaire – dont l'un est à retourner signé par le client dans un délai de 10 jours.**

L'inscription est valable à compter de la signature par les deux parties de cette convention.

TARIFS ET FINANCEMENT DE LA FORMATION

TARIFS ET MODALITÉS

Les tarifs des formations inter établissements sont fixes et indiqués en euros en net dans le catalogue de formation. Les frais de déplacement, hébergement, repas des stagiaires restent à la charge du client.

Lorsque plusieurs personnes d'un même organisme (adhérent ou non) participent à la même formation inter

établissements, une réduction de 10% est accordée sur le tarif individuel et applicable dès le troisième stagiaire.

Les tarifs des formations intra établissement sont établis par l'organisme de formation à la demande d'un client et dépendent des conditions d'intervention du prestataire, de la durée de la formation et du nombre d'inscrits. La FAS Pays de la Loire s'engage à fournir un devis, qui devra lui être retourné renseigné, daté, signé et tamponné, avec la mention « Bon pour accord ».

En vertu du partenariat entre les deux associations, les adhérents au réseau COORACE Pays de la Loire bénéficient du tarif «adhérent».

Le règlement des formations est à effectuer par le client dès la signature de la convention de formation.

Le paiement peut se faire :
- Par chèque à l'ordre de FAS Pays de la Loire ;
- Par virement ;
- Par subrogation de financement par un OPCO. Le client est tenu de fournir le justificatif de cette prise en charge lors de l'inscription, et au plus tard le 1er jour de formation, et de préciser cette démarche dans le bulletin de pré-inscription (case à cocher).

PRISE EN CHARGE PAR UN ORGANISME COLLECTEUR PARITAIRE AGRÉÉ (OPCO)

L'association régionale FAS Pays de la Loire est agréée en tant qu'organisme de formation, sous le n°52490202249 et Siret : 352 546 774 00071, lequel est certifié Qualiopi au 1er janvier 2022, au titre de la catégorie Actions de formation.

Les formations délivrées par la FAS Pays de la Loire peuvent donc être prises en charge par les organismes collecteurs paritaires agréés (OPCO), lorsque le client est éligible à un financement.
Si le client bénéficie d'un financement par un OPCO et souhaite procéder à un règlement par subrogation, une demande de prise en charge doit être effectuée avant le début de la prestation. Le client est tenu de fournir l'accord de financement lors de l'inscription, et au plus tard au premier jour de la formation.

En l'absence de prise en charge de la formation par un organisme collecteur paritaire agréé (OPCO), le client est de plein droit débiteur de l'ensemble du coût de la formation.

PRÉSENCE ET LIEUX DE LA FORMATION

CONVOCATION ET ATTESTATION DE PRÉSENCE

L'organisme de formation fait parvenir la convocation précisant le lieu de la session de formation et ses horaires, le programme, le livret d'accueil du stagiaire ainsi que toutes les informations pratiques nécessaires.

À l'issue de la formation, et sous réserve de son règlement, l'organisme de formation délivre une attestation de présence ou un certificat de réalisation de formation à distance à chaque client et/ou à l'OPCO au regard de la feuille d'émargement signée par le stagiaire.

LIEUX ET HORAIRES DE FORMATION

Sauf exception, les formations se déroulent sur la base d'une durée de 7 heures par jour, de 9h00 à 12h30 et de 13h30 à 17h00).

En règle générale, les formations ont lieu à Angers, dans les locaux de la Fédération : 85 boulevard Germaine Tillion, 49100 ANGERS.

Facilement accessibles par les transports en commun et depuis l'autoroute, nos locaux sont adaptés aux Personnes à Mobilité Réduite et peuvent accueillir 14 personnes (sauf conditions sanitaires particulières)

En fonction des provenances géographiques, des salles peuvent être mobilisées dans d'autres départements.

Du fait de contraintes extérieures, certaines formations seront parfois proposées en version à distance via des visioconférences et ateliers numériques, sous réserve que le contenu pédagogique des sessions le permette et avec l'accord de toutes les parties prenantes.

CONDITIONS D'ANNULATION MODIFICATION OU REPORT

CONDITIONS D'ANNULATION DU FAIT DU STAGIAIRE OU DU CLIENT

Le client peut annuler l'inscription de son salarié à une formation, en formulant sa demande par écrit, dans un délai de 4 semaines avant le début de la formation, par courriel :
formation.pdl@federationsolidarite.org ou voie postale (FAS Pays de la Loire, 85 boulevard Germaine Tillion, 49 100 ANGERS).

Tout désistement après signature et retour de la convention fera l'objet d'une retenue de 50 € pour frais de dossier.

En cas de désistement entre 15 à 6 jours ouvrables avant la date de début de la formation, le client est tenu de payer une pénalité d'annulation à hauteur de 30% du coût total initial de la formation.

En cas de désistement dans les 5 jours ouvrables avant le début de la formation, une pénalité d'annulation correspondant à 50% du coût total de la formation sera facturée au client.

Toute formation commencée est due en totalité, même si le stagiaire ne s'est pas présenté. De ce fait, toute absence à tout ou partie de la formation donne lieu à modification de l'attestation de formation mais aucun abattement de

CONDITIONS DE MODIFICATION, DE REPORT OU D'ANNULATION DU FAIT DE L'ORGANISME DE FORMATION

Jusqu'à 15 jours avant le début de la formation, l'organisme de formation se réserve un droit de modification, de report ou d'annulation au regard du nombre d'inscrits ou si la demande est partagée par la majorité des participants à la formation.

En cas de report, qui entraînerait un empêchement pour le stagiaire de participer à la formation, sa structure peut le remplacer en communiquant par écrit le nom et les coordonnées du remplaçant.

En cas d'annulation, la FAS Pays de la Loire procèdera au remboursement intégral de la formation, à hauteur du montant déjà perçu.
En cas de force majeure, la FAS Pays de la Loire pourra être amenée à réduire ces délais de report, dédoublement ou annulation, tout en informant ses clients dans les meilleurs délais.

Conformément aux règlementations et protocoles officiels en vigueur, l'action de formation pourra être réalisée partiellement ou intégralement à distance si les circonstances empêchent qu'elle ne soit réalisée en présentiel. Le client s'engage à exiger le respect des protocoles de sécurité applicables par le stagiaire, et à lui fournir les équipements de protection individuelle requis. Il s'assure également de fournir au stagiaire les outils informatiques nécessaires au bon déroulement de la formation.

En cas d'inexécution de ses obligations suite à un événement fortuit ou à un cas de force majeure (crise sanitaire, etc), l'organisme de formation ne pourra être tenu responsable à l'égard de ses clients.

PROGRAMME ET CONTENU DES FORMATION

PROGRAMME DES FORMATIONS

L'organisme de formation se réserve le droit de modifier le lieu de la formation, d'aménager le contenu du programme ou le choix des formateurs et intervenants, sans conséquence sur les obligations du client.

S'il le juge nécessaire, l'intervenant pourra modifier les contenus des formations suivant l'actualité, la dynamique de groupe, ou le niveau des participants. Les contenus des programmes figurant sur les fiches de présentation ne sont ainsi fournis qu'à titre indicatif.

PROPRIÉTÉ INTELLECTUELLE ET DROIT D'AUTEUR

Les supports de formation, quelle qu'en soit la forme (papier, numérique, électronique...), sont protégés par la propriété intellectuelle et le droit d'auteur. Leur reproduction, partielle ou totale, ne peut être effectuée sans l'accord exprès de la FAS Pays de la Loire. Le client s'engage à ne pas utiliser, transmettre ou reproduire tout ou partie de ces documents en vue de l'organisation ou de l'animation de formations, et à faire respecter cet engagement par le stagiaire.

INFORMATIQUE ET LIBERTÉS

Les informations à caractère personnel communiquées par le client à la FAS Pays de la Loire sont utiles pour le traitement de l'inscription ainsi que pour la constitution d'un fichier clientèle pour des prospections commerciales.

Conformément au Règlement (UE) 2016/679 sur la protection des données et la Loi du 6 janvier 1978 dite « Informatique et Libertés », le client dispose d'un droit d'accès, de rectification et d'opposition s'agissant des données personnelles qui le
concernent.

Ce droit peut être exercé par voie postale, auprès de la Fédération des acteurs de la solidarité Pays de la Loire – 85 boulevard Germaine Tillion, 49 100 ANGERS – ou par voie électronique à l'adresse suivante : formation.pdl@federationsolidarite.org

La FAS Pays de la Loire s'engage à appliquer les mesures administratives, physiques et techniques appropriées pour préserver la sécurité, la confidentialité et l'intégrité des données du client. Elle s'interdit de divulguer les données du client, sauf en cas de contrainte légale.

LOI APPLICABLE ET ATTRIBUTION DE COMPÉTENCE

Les présentes Conditions Générales de Vente sont encadrées par la loi française. En cas de litige survenant entre la FAS Pays de la Loire et le client, la recherche d'une solution à l'amiable sera privilégiée. À défaut, l'affaire sera portée devant le tribunal compétent.

La participation aux formations implique l'acceptation totale des Conditions Générales de Vente par le client.

RÉCLAMATIONS OU SUGGESTIONS

Si malgré toute l'attention portée par l'organisme de formation pour proposer des formations de qualité, les clients ne sont pas satisfaits ou ont constaté des dysfonctionnements ou souhaitent faire part d'une suggestion ou d'un commentaire, l'organisme de formation reste à leur disposition pour en échanger.

Nous vous invitons à nous contacter, afin d'identifier ensemble les améliorations requises.
- par téléphone : 02 41 20 45 16
- par mail : formation.pdl@federationsolidarite.org

Les informations que vous nous transmettrez seront traitées avec la plus stricte confidentialité.

PLAN D'ACCÈS

Tram
Ligne A
Arrêt Hauts de St Aubin
25 minutes depuis la gare
Direction Avrillé - Ardenne

Bus
n°8 : arrêt LECUIT
n°5 : arrêt FRATERNITE

Voiture
Coordonnées GPS
47.489330, -0.560846
Sortie d'autoroute n°16
Stationnement gratuit

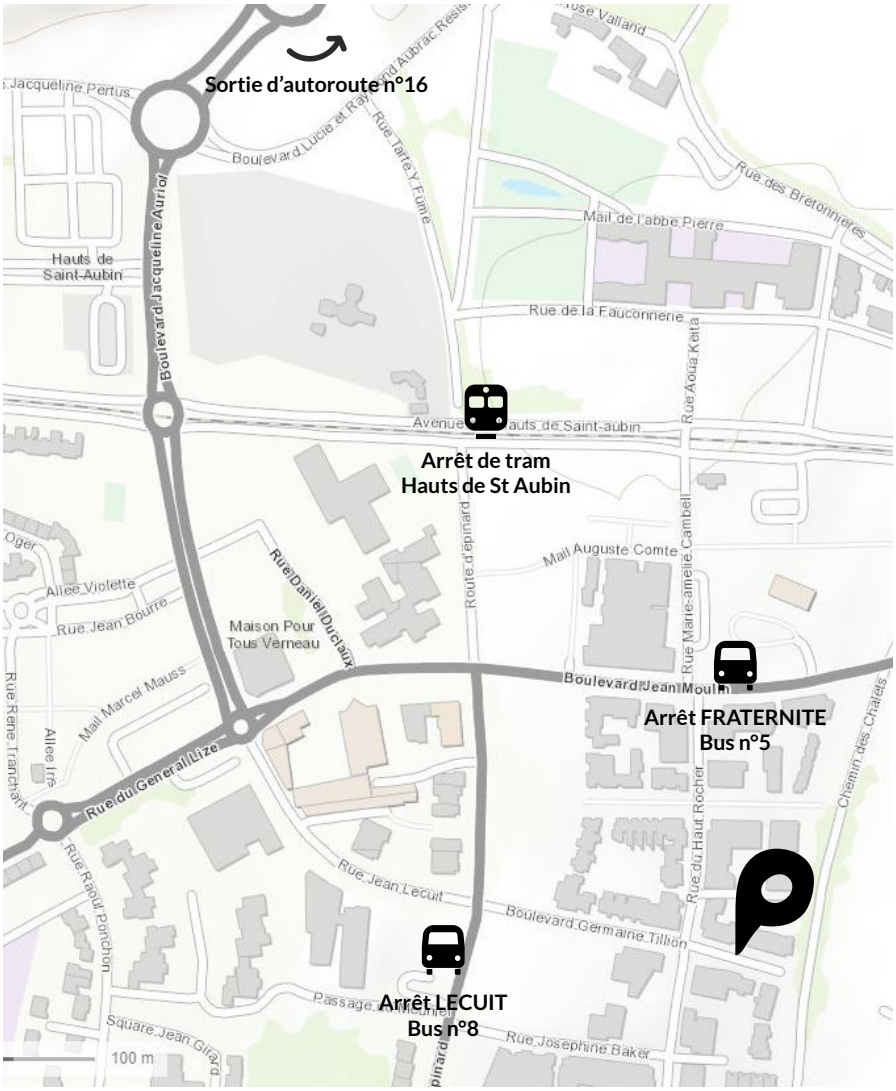

Fédération des acteurs de la solidarité
PAYS DE LA LOIRE

85 Bd Germaine Tillion 49100 ANGERS
Tél. : 02 41 20 45 16
formation.pdl@federationsolidarite.org

NOTES:

Notre partenaire

Région
PAYS DE LA LOIRE

Fédération
des acteurs de
la solidarité
PAYS DE LA LOIRE

85 Bd Germaine Tillion 49100 ANGERS
Tél. : 02 41 20 45 16
paysdelaloire@federationsolidarite.org
www.federationsolidarite.org
Pays de la Loire

Actualités clés, conseils, événements, formations,
offres d'emploi ... retrouvons-nous chaque mois !

Inscrivez-vous à nos newsletters !

Organisme de formation n° 52 49 02 022 49
SIRET : 352 546 774 00071
Association non assujettie à la TVA